



Déclaration liminaire Solidaires Finances Publiques C.S.A.L. du 3 octobre 2023

Monsieur le Président,

Tout d'abord, Solidaires Finances Publiques tient à dénoncer le mépris du gouvernement pour le personnel de la Fonction Publique et de la DGFIP en particulier : une augmentation de 1,5 % du point d'indice ne peut en aucun cas combler la perte constante de pouvoir d'achat des fonctionnaires ces dernières années.

En effet depuis 20 ans, les fonctionnaires ont considérablement perdu en pouvoir d'achat et le reste à vivre est de plus en plus maigre. L'inflation est toujours importante notamment sur les produits de l'alimentation. Le prix de l'essence s'envole alors qu'il y a peu de véritables politiques de développement des transports publics attractifs.

De plus, les conditions d'attribution très restrictives de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat laisse de nombreux collègues à l'écart.

La période de négociation sur les revalorisations salariales ne doit en aucun cas éliminer la réalité de la vie des agents. Solidaires Finances Publiques reste attentif et combatif et tient à dénoncer l'introduction de toute forme de rémunération au mérite.

Des revalorisations substantielles doivent reconnaître à sa juste valeur l'engagement, les compétences et le sens du service public des personnels.

Solidaires Finances Publiques revendique une augmentation de la valeur du point d'indice à la hauteur des pertes de ces dernières années, l'attribution de points supplémentaires, la revalorisation de l'indemnité mensuelle de technicité, l'attribution de points supplémentaires pour l'Allocation Complémentaire de Fonction, la revalorisation des frais de déplacement.

Par ailleurs, Solidaires Finances Publiques dénonce les conditions de mise en place de GMBI avec une politique de tout internet laissant de côté une partie de la population et qui a conduit les services de base à créer des formulaires papier locaux. Les centres de contact se sont retrouvés à devoir aider les contribuables à remplir des formulaires papiers différents.

Les SDIF et les SIP ont été surchargés de demandes d'information (e-contacts, appels téléphoniques, ...).

La DGFIP a dû décaler à plusieurs reprises la date limite de télédéclaration d'occupation des locaux par les propriétaires. Quelle image !!

Aucune anticipation sur le bon fonctionnement des nouveaux applicatifs du SDIF, aucune réflexion sur les conditions de mise à jour des taxes d'habitation secondaires 2023 en SIP...

Nous dénonçons ce nouveau C.S.A.L. alors que nous n'avons toujours pas de règlement intérieur. Il y a 3 ans, la Loi de Transformation de la Fonction Publique imposait une profonde réforme du dialogue social. Le 9 février 2023, enfin, le règlement intérieur type des Comités Sociaux d'Administration dans la Fonction Publique d'État a été adopté. Il a été décliné au niveau ministériel mais ne l'est à ce jour pas encore au niveau réseau et encore moins au niveau local. Aujourd'hui, cela fait 8 mois que les représentants du personnel ont été élus. Ce CSAL est convoqué ce jour, une nouvelle fois, sans que le point du règlement intérieur soit à l'ordre du jour. Solidaires Finances Publiques 11 dénonce cette situation, preuve manifeste de la dégradation du dialogue social au sein de notre administration.

Nous dénonçons, encore une fois, l'absence de médecin du travail. L'administration, employeur, a des obligations légales. Cette défaillance a des conséquences sur les agents.

Concernant l'ordre du jour de ce CSAL, nous dénonçons le manque d'informations sur les points qui seront abordés.